

Le colonel Jean-Baptiste Hoffmeyer

Autor(en): **Diesbach, Max de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-11579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sieurs chartes de ce côté-ci du Jura, à Neuchâtel, par exemple, qui servit ensuite de modèle à Valengin. Les franchises du village de St-Cergues, concédées en 1357 par Guillaume, abbé de St-Oyen de Joux (St-Claude), appartiennent à ce type. Moins explicites que les chartes zähringiennes elles sont plus complètes que celles de Savoie. Elles affirment aussi l'affranchissement de toute exaction servile. « En premier lieu nous voulons, dit la charte de St-Cergues, nous statuons et ordonnons que les susdits bourgeois ou habitants... soient francs, libres et libérés de toute taille, exaction et plainte... » Comme les chartes zähringiennes, celle de St-Cergues mentionne les magistrats préposés à l'administration de la commune. « Nous voulons que les bourgeois puissent instituer à leur gré quatre hommes probes de dite ville qui puissent gouverner la commune et infliger une amende jusqu'à concurrence de douze deniers. Nous voulons que (les) quatre prud'hommes qui ont été élus pour régir la communauté instituent ou puissent instituer chaque année, s'ils le veulent, un Messellier qu'ils présenteront à notre châtelain, lequel Messellier jurera en présence du dit châtelain, de remplir et exercer bien et fidèlement son office. »

Nous allons essayer de démêler à travers ces types différents quels étaient l'organisation des villes vaudoises au moyen âge, la condition des personnes, les rapports avec le seigneur et enfin les éléments de droit civil et pénal qu'elles contiennent.

(A suivre.)

Paul MAILLEFER.

LE COLONEL JEAN-BAPTISTE HOFFMEYER

L'histoire des troupes suisses au service de Napoléon a trouvé, ces dernières années, des historiens de mérite, parmi lesquels nous citerons spécialement MM. Henri de Schaller

et Albert Maag ; mais, à côté de ces corps capitulés, d'autres soldats qui nous intéressent combattirent sous les drapeaux de la France pendant les guerres mémorables de l'époque. Nombreux étaient les officiers et les soldats suisses dans les différents régiments de l'empire. Ce sont surtout les anciens Etats de l'évêché de Bâle, incorporés alors au territoire français, qui en fournirent un grand nombre. Plusieurs d'entre eux arrivèrent à de hautes situations militaires. Les noms des généraux Comann, de Courgenay ; Gressot, de Delémont ; Jaquet, de Porrentruy ; Voirol, de Tavannes, sont connus ; celui du colonel Hoffmeyer l'est moins.

Cet officier avait l'intention d'écrire des mémoires détaillés, mais, ayant perdu ses notes lors de la retraite de Russie, il se contenta de retracer brièvement les principaux épisodes de sa vie. Les premières pages relatent peu de faits personnels, c'est plutôt un tableau sommaire des grandes opérations militaires exécutées par l'armée française ; il nous paraît inutile de le rapporter ici ; la fin du récit est plus vécue ; nous la donnons in-extenso, en supprimant quelques passages d'une portée purement stratégique n'ayant pas trait directement à la biographie de l'auteur.

Nous remercions M. F. Hoffmeyer, ancien maire de Basse-court, qui a bien voulu nous confier les notes du colonel Hoffmeyer, son oncle.

Jean-Baptiste Hoffmeyer naquit, le 3 janvier 1778, à Basse-court, village des Etats du prince-évêque de Bâle, allié des Suisses. Après la réunion de ce pays à la France, le jeune homme fut occupé, en 1793, dans les bureaux de l'administration du district de Delémont. Appelé par la loi de conscription, il entra au service en 1799, au moment où les armées autrichienne et russe occupaient Zurich. Il fut nommé sous-officier dans le bataillon auxiliaire de son département, le Mont-Terrible, et versé, avec ce corps, dans la 94^e demi-brigade qui venait de se distinguer dans plusieurs combats

livrés sur les bords de la Linth. Il fit ses premières armes en 1800, à la grande armée du Rhin, commandée par le général Moreau. Promu sous-lieutenant, à la fin de la campagne, il séjourna dans différentes garnisons de Belgique, après la paix de Lunéville.

En 1804, il eut l'honneur de représenter la 94^e demi-brigade, devenue le 94^e régiment, à la fête du couronnement de l'empereur Napoléon.

L'année suivante, l'Autriche et la Russie se coalisèrent pour combattre la France ; l'armée de Hanovre, commandée par le maréchal Bernadotte, dont faisait partie le 94^e régiment contribua, par une manœuvre hardie, à tourner les Autrichiens, à les enfermer dans Ulm et à les séparer des Russes, leurs alliés. A Austerlitz, le régiment repoussa la célèbre charge des chevaliers-gardes russes. Hoffmeyer était lieutenant de grenadiers, il avança alors au grade de capitaine.

Lorsque la campagne de Prusse s'ouvrit, en automne 1806, le 94^e de ligne qui faisait partie du 1^{er} corps, combattit à Schleiz, à Iéna, à Halle et à Lubeck ; en ce dernier lieu, le jeune capitaine eut l'occasion de sauver la vie de plusieurs officiers et soldats prussiens qui se rendirent à lui, dans les rues et sur les remparts de la ville.

Mais laissons la parole à notre officier qui décrira lui-même ses campagnes :

Après la prise de Lubeck, dit Hoffmeyer, je fus proposé par le colonel de mon régiment pour obtenir la décoration de la Légion d'honneur, et détaché sur Berlin, avec ma compagnie de grenadiers, pour faire partie de la division connue sous le nom de grenadiers réunis, organisée dans cette ville par le général Oudinot, en vue de la campagne de Pologne.

A la fin de janvier 1807, cette division fut envoyée sur la Narew, affluent du Bug, afin de couvrir Varsovie et le flanc

droit de la grande armée, contre les corps ennemis qui pouvaient venir de Volhynie.

Le 16 février, huit jours après la bataille d'Eylau, la division occupait Ostrolenka et prit position en demi-cercle autour de la ville, les deux ailes appuyées à la Narew, pour recevoir l'attaque d'un corps russe en marche, pour s'emparer du pont et menacer Varsovie. A la pointe du jour, la division fut brusquement attaquée par des forces plus que quadruples des nôtres. Le régiment provisoire auquel ma compagnie appartenait formait l'extrême-droite ; il ne fut attaqué que mollement, le principal effort des Russes s'étant porté contre notre centre qui fut forcé et refoulé dans la ville. En ce moment décisif, le major Jamin, commandant du régiment, nous fait faire demi-tour à droite et marcher au pas de charge, la baïonnette croisée, sur la colonne russe victorieuse. Celle-ci, encore un peu en désordre par suite de l'effort qu'elle vient de faire et atterrée à la vue des bonnets à poil de nos grenadiers, se pelotonne pour recevoir notre choc qu'elle ne peut soutenir ; elle nous abandonne le terrain couvert de ses morts et de ses blessés. Nous nous trouvons un instant pêle-mêle au milieu de cette troupe enfoncée, dont une partie s'enfuit et l'autre se jette à genoux ou se couche le visage contre terre, selon une ancienne habitude des Russes qu'ils ont contractée en combattant contre l'impétueuse cavalerie des Turcs, leurs vieux ennemis. Après ce coup de vigueur l'ennemi, quoique supérieur en nombre, se retira.

Dans cette mêlée, je reçus des contusions dont je porte encore une marque au genou gauche. J'eus encore l'occasion de sauver la vie à beaucoup de ces malheureux Russes qui furent faits prisonniers.

A la suite de cette brillante affaire où j'eus l'occasion de me distinguer, toute la division Oudinot fut appelée au quartier impérial établi alors au château de Finkenstein, où elle

fut passée en revue par l'empereur, qui, remarquant la bonne tenue, le bel aspect de ma compagnie de grenadiers, et les vides faits par la guerre dans ses rangs, surtout parmi les sous-officiers, m'adressa la parole, avec ce ton de bienveillance qui avait tant de prix, me fit plusieurs questions sur les affaires où j'avais fait ces pertes, notamment sur la dernière, et il m'annonça qu'il m'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Après la revue et quelques jours de repos dans des cantonnements ravagés par l'ennemi, la division reçut l'ordre d'aller à Marienbourg, sur la Vistule, pour couvrir le siège de Dantzig. A ce moment, je fus promu au grade de chef de bataillon, sur la demande du prince Murat, qui avait besoin d'officiers supérieurs parlant la langue allemande, pour organiser et commander les troupes qu'il levait dans son grand-duché de Berg.

Lorsque Murat fut nommé roi de Naples, l'empereur Napoléon reprit possession, pour la France, du grand-duché de Berg et il fit procéder à une nouvelle organisation des troupes de ce pays. En suite de cette organisation, je fus nommé, par décret impérial du 1^{er} novembre 1808, major commandant l'un des trois régiments dont fut composée la brigade d'infanterie ayant pour commandant supérieur un colonel-brigadier qui fut promu, plus tard, au grade de général de brigade, tout en restant chef de corps.

En partant pour Naples, le roi Murat me fit proposer de l'y accompagner, pour commander un régiment de ses gardes, mais je préfèrai rester au service de la France.

On voit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* que l'intention de l'empereur était d'appliquer, à la paix, cette organisation par brigade à toute l'infanterie française; cela prouverait qu'il fut satisfait de l'essai tenté dans le grand duché de Berg. En effet, cette organisation où chaque régiment de deux bataillons seulement avait sa comptabilité particulière

se prêtait très bien au morcellement et, par conséquent, aux circonstances de l'époque, qui nécessitaient d'improviser une armée tantôt au midi, tantôt au nord de l'empire, et de se servir, pour cela, des troupes le plus à portée.

C'est ce qui arriva pour nous en 1809 : tandis que deux de nos régiments étaient en Espagne, je reçus l'ordre, au mois d'avril, de partir de Dusseldorf, avec le troisième régiment, nouvellement complété et à peine habillé, pour rejoindre la grande armée d'Allemagne, en remontant le Rhin jusqu'à Strasbourg.

Mais, à Mayence, je fus arrêté par le roi Jérôme de Westphalie qui, en sa qualité de lieutenant de l'empire, requérait le général commandant la division de diriger sur son royaume toutes les troupes disponibles, pour empêcher l'éclat d'une insurrection suscitée par les agents de l'Angleterre et de l'Autriche, au nombre desquels se trouvait un officier de sa propre garde, le colonel Dörnberg, qui, étant découvert, avait pris la fuite. On me fournit, à Mayence, des voitures qui furent changées à Francfort, pour transporter tout le régiment. Par ce moyen, je pus faire vingt lieues le premier jour, et arriver le lendemain au milieu du foyer de l'insurrection qui s'éteignit d'elle-même, sans qu'il fut nécessaire de faire aucune arrestation, ni de recourir à des mesures de rigueur.

Aussitôt qu'il fut débarrassé de cette affaire, le roi de Westphalie forma un corps d'armée composé de ses propres troupes, de quelques détachements français, de troupes hollandaises et de mon régiment, en vue de faire une diversion favorable à la grande armée qui était sur le Danube et préludait à la bataille de Wagram. Il se porta, à travers la Saxe, vers la Bohême, où ses opérations se bornèrent à quelques escarmouches contre des corps de partisans.

Nommé officier de la Légion d'honneur pour ma conduite dans la campagne de 1809, je vins, en mai 1811, renforcer,

avec mon régiment, les garnisons françaises des places fortes de l'Oder. J'eus en partage celle de Stettin où je passai l'hiver de 1811 à 1812. Je me rappelle avec plaisir cette brillante garnison de Stettin qui dépassait par son nombre — 15,000 hommes — la population civile à laquelle le corps d'officiers donnait souvent des bals. A ce souvenir se rattache celui d'une reine de Prusse déchuë, qui s'était retirée dans cette ville où elle tenait une petite cour. Elle admettait volontiers les généraux à son jeu et à ses cercles où l'on ne parlait que le français. J'y fus invité, seul de mon grade, par une faveur spéciale¹.

De février à mai 1812, j'eus le commandement de l'île de Rügen, où se trouvaient trois bataillons français.

A l'ouverture de la campagne de Russie, mon régiment se réunit aux deux autres régiments de la brigade de Berg, revenus d'Espagne, et forma, avec la brigade badoise du margrave Guillaume de Hochberg, une des trois divisions du 9^e corps, commandé par le maréchal Victor, duc de Bellune.

Dans la retraite de Moscou, le 9^e corps qui n'avait pas dépassé Smolensk dut former l'arrière-garde. Arrivés à la Bérésina, il fallut en forcer le passage et protéger les ponts contre le corps de Wittgenstein. Nos pertes furent si considérables que quelques milliers d'hommes seulement repassèrent, le soir du 28 novembre, le pont, en armes; mon régiment, entre autres, ne formait plus qu'un peloton d'environ 150 hommes. C'est là que je fus atteint d'un biscaïen qui me fracassa le bras droit. Je subis l'amputation, sur le champ de bataille, sous le feu de l'ennemi, en même temps que mon général de brigade qui eut la main droite emportée par un obus². Après l'opération, nous nous acheminâmes

¹ Elisabeth de Brunswig, femme de Frédéric-Guillaume II, divorcée en 1769.

² Le général de Damas.

tous deux, entourés de quelques officiers dévoués, vers les ponts de la Bérésina, encombrés par les non combattants et balayés par les obus et les boulets de l'ennemi. Là le danger fut plus grand pour nous que sur le champ de bataille ; tant que cette foule put s'ouvrir elle le fit, avec respect, pour nous livrer passage ; mais au moment d'atteindre le pont, je fus jeté, par la pression, sur un tas de chevaux noyés amoncelés des deux côtés du pont ; je me sentais enfoncer au milieu d'eux, j'allais disparaître, lorsque je fus retiré par mes officiers qui me saisirent et me soulevèrent sur le pont. Arrivés sur la rive droite, nous trouvâmes la calèche du général qui m'y fit monter ainsi que le chirurgien-major. Nous fîmes route dans cette voiture jusqu'à la montée en deçà de Wilma, où elle resta avec l'artillerie et tous les bagages de l'armée¹.

Après cette perte il nous fallut marcher tantôt à pied, tantôt à cheval, jusqu'au delà de Kowno où nous rencontrâmes un juif polonais, monté sur un traîneau attelé d'un cheval ; il consentit à nous conduire, au prix d'or, jusqu'à Königsberg. C'est seulement dans cette ville que je pus enfin acheter du linge, pour changer mes vêtements ensanglantés que je portais, sous une pelisse, depuis la Bérésina. Après mon amputation, un de mes adjudants trouva, heureusement, à acheter, d'un cantinier revenant de Moscou, ce chaud manteau qui me garantit des grands froids auxquels succombèrent, tous les jours, tant d'hommes robustes.

L'ensemble de la retraite de l'armée française est connu par plusieurs ouvrages, qui en ont mis au jour toutes les calamités. Ceux qui ont lu ces ouvrages et ceux qui, acteurs dans ces scènes déchirantes, ont eu peine à en supporter le poids, avec un corps sain, comprendront la position de deux amputés voguant avec une multitude souvent attaquée par les Cosaques ! Toutefois il paraît que ni le froid ni la

¹ La montée de Panary, si funeste à la retraite de l'armée française.

faim, ni la privation de repos, ni la nécessité de faire route, soit en voiture, soit à pied ou à cheval, pour ne pas rester prisonnier, ce qui équivalait à la mort, ne furent contraires à la guérison de nos blessures, car, à notre arrivée à Dusseldorf, le 28 février 1813, la mienne se trouva fermée et complètement cicatrisée, grâce à l'habileté de notre chirurgien major qui avait fait l'amputation et nous donna ses soins, avec un dévouement que je n'oublierai jamais. Dans le courant de l'été, je fus atteint de la fièvre typhoïde qui m'avait épargné jusque-là. Après l'heureuse issue de cette maladie, je fus prendre les eaux de Luxeuil qui me rendirent toute ma santé.

A la fin de l'année 1813, au moment de l'invasion de la France, j'allai offrir mes services au ministre de la guerre qui m'envoya prendre le commandement de la ville du Havre, à la place d'un vieil officier, colonel de cavalerie de l'ancien régime, qui y était depuis vingt ans. J'y restai jusqu'au 2 mai 1814, où je fus remplacé par le même officier, rentré en faveur après la chute de l'empire. Sur ma demande je fus incorporé dans le 4^e régiment de ligne, en garnison à Nancy, pour avoir ma retraite qui me fut accordée, par décision du 24 décembre 1814, sous le ministère du maréchal Soult, et fixée au maximum du grade de colonel dont je remplissais les fonctions, comme commandant de régiment, depuis le 1^{er} novembre 1808.

Ici s'arrêtent les mémoires du colonel Hoffmeyer. Ce brave et digne officier rentra dans sa patrie désormais réunie à la Suisse, il se fixa à Bassecourt où il mourut le 16 novembre 1853.

MAX DE DIESBACH.

ÉTAT DE SERVICES DU COLONEL HOFFMEYER

RÉGIMENT DE MONSIEUR

4^e d'infanterie de ligne, 4^e division militaire,

Place de Nancy.

Certificat de Service

Le Conseil d'administration certifie qu'il résulte des registres du corps que M. Hoffmeyer, Jean-Baptiste, major, né à Bassecourt, canton de Glovelier, département du Haut-Rhin, le 3 janvier 1778, a fait les services et campagnes ci-après détaillés.

Savoir :

SERVICES	CAMPAGNES
Sergent-major à la 4 ^e compagnie auxiliaire du Mont-Terrible, le 4 août 1798	1798
Incorporé dans la 94 ^e demi-brigade devenue 94 ^e régiment le 10 février 1799	1799 } à l'armée du Rhin.
Sous-lieutenant le 17 avril 1801	1800 } 1801 }
Lieutenant le 2 mars 1804	1802 } à l'armée de Hanovre.
Capitaine le 19 septembre 1806	1803 } 1804 }
Passé au service de S. M. I. le grand-duc de Berg le 30 avril 1807	Vend ^{re} 14 } à la grande armée
Lieutenant-Colonel le 30 avril 1807	1805 } 1806 }
Major par décret impérial du 1 ^{er} novembre 1808	1807 } 1808 } à la grande armée.
Nommé au commandement provisoire de la place du Havre de Grâce, le 8 février 1814	1809 } 1811 } à l'armée d'Allemagne
Remis le commandement le 1 ^{er} mai 1814	1812 } en Russie.
Légionnaire, le 14 avril 1807	BLESSURES
Officier de la légion d'honneur le 22 juin 1811	A eu le bras droit emporté par un boulet, le 28 novembre 1812, à la Bérésina.
Venu au 4 ^e de ligne, le 1 ^{er} juillet 1814, pour concourir à l'organisation du régiment de Monsieur, où il a obtenu sa retraite le 28 juillet 1814	Cet officier s'est particulièrement distingué à la bataille d'Ostrolenka, en Pologne, ce qui lui a valu la décoration de la légion d'honneur.
Le dénommé ci-dessus se retire à Nancy.	Il s'est trouvé aux batailles d'Austerlitz, de Iéna, à la prise de Lubeck. etc., etc.

Fait à Nancy, le 28 septembre 1814.

(Signé.) LARMIÉ, sergent-major. DUPIN, capitaine,
ROCHARD, chef de bataillon, GELIBERT, colonel.

Vu par le sous-inspecteur aux revues de la 4^e division militaire,

(Signé.) MATHIS.